5e année N° 131 18 septembre 1953



21 SEP 1953

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, Place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

POIRIER

TORDEUSE ORIENTALE SUR POIRES : Du fait des vagues de chaleur successives que nous avons subies depuis le début du mois d'août, l'activité de la Tordeuse orientale du pêcher a pris une importance croissante. Le réchauffement intervenu à partir du 14 laisse craindre des attaques importantes sur poires à partir du **22 septembre.**

En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué **avant cette date,** sur toutes les variétés de poiriers dont la récolte se place après le 7 octobre.

ANTHONOME DU POIRIER : Les mêmes produits étant conseillés contre l'Anthonome et contre la Tordeuse orientale (voir *Bulletin* n° 130), le traitement devra être étendu à tous les poiriers où ce ravageur aurait été observé au printemps 1953 ou 1952. Dans ce cas, le traitement devra atteindre la totalité de la ramure des arbres.

Nous rappelons que les boutons atteints par l'Anthonome ne s'ouvrent pas, restent secs au printemps et tombent au moindre choc.

Sur les parcelles les plus fortement atteintes en 1953, il est recommandé de renouveler ce traitement entre le **5** et le **11 octobre.**

BETTERAVES

TEIGNE DE LA BETTERAVE : La sécheresse prolongée déprime considérablement les betteraves en une période où la Teigne prolifère de façon non moins considérable.

Un nouveau traitement devra être appliqué d'**urgence** dans la **totalité** du département de la **Drôme** ainsi que dans la **plaine de Bièvre** et la **vallée du Rhône en aval de Lyon.**

INFORMATIONS

FRUITIERS A NOYAUX

CORYNEUM : Les conditions climatiques ont amené une chute prématurée assez générale des feuilles des abricotiers et des cerisiers dans toute la région. Ces mêmes conditions climatiques paraissent devoir accélérer également la naissance des formes de conservation hivernale du Coryneum sur les rameaux. Le traitement contre cette maladie devrait donc être cette année avancé en conséquence. Toutefois,

P121

afin d'avoir la certitude que l'aoûtement du bois permet l'application de cuivre, on attendra, dans tous les cas de défeuillaison précoce, la chute totale des feuilles. Dans les cas de défeuillaison normale, on procédera comme au cours des années précédentes.

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

A la veille des semailles, nous rappelons les caractères des principales maladies des céréales et les moyens de les combattre.

Afin de ne traiter les semences d'automne qu'à bon escient, il convient d'en connaître exactement les maladies. Donnons-en une description sommaire :

I. — CARIE DU BLE : Le grain et l'épi sont de tailles normales, mais le grain est bourré d'une poussière noire.

II. — CHARBON DU BLE : Seul reste normal l'axe de l'épi, grains et enveloppes sont transformés en poussière noire.

III. — CHARBON DE L'AVOINE, et

IV. — CHARBON NU DE L'ORGE : Même aspect que le charbon du blé.

V. — CHARBON COUVERT DE L'ORGE : Le grain formé apparaît gris, car il est rempli de poussière noire.

VI. — HELMINTHOSPORIOSE OU MALADIE DES STRIES DE L'ORGE : L'épi ne se dégage pas de sa gaine et reste stérile, les feuilles sont striées de lignes noires et souvent découpées en lanières.

Pour éviter une plus ample propagation de ces maladies en 1954, il convient avant tout de semer des céréales saines ou désinfectées par les procédés suivants :

A. — Contre la Carie du blé, le Charbon de l'avoine et le Charbon couvert de l'orge, l'Helminthosporiose de l'orge :

Soit : trempage et brassage pendant 10 minutes dans une solution de 0 litre 250 de formol du commerce pour 100 litres d'eau ; éliminer les grains qui surnagent et utiliser la semence moins de 24 heures après l'opération ;

Soit : poudrage à l'aide de 250 à 300 grammes pour un quintal métrique de grains d'un produit organo-mercurique. L'incorporation du produit au grain peut être effectuée dans un tonneau ou une vieille baratte désaffectés.

Le traitement peut être réalisé aussi longtemps avant les semailles que les circonstances l'imposent.

En outre, on peut appliquer contre la Carie du blé, soit un trempage de 10 minutes, suivi de chaulage, dans une solution de sulfate de cuivre à 1 kg. pour 100 litres avec utilisation immédiate du grain, soit un poudrage à l'hexachlorobenzène ou au chlorure, à l'oxychlorure ou au carbonate de cuivre, aux mêmes doses que les produits organo-mercuriques.

B. — Contre le Charbon du blé et le Charbon nu de l'orge :

Le traitement est difficile et il est recommandé de le faire effectuer collectivement par les groupements agricoles. Il consiste à tremper les semences de 30 à 40 minutes dans de l'eau à 45°, puis 10 minutes exactement dans de l'eau à la température précise de 52°. Un séchage rapide sur aire cimentée est nécessaire.

Citons à ce propos le nouveau fongicide de synthèse connu sous le nom de SR. 406. Ce produit s'est montré d'une bonne efficacité contre les charbons du paragraphe A ci-dessus, mais contre la carie du blé il est nettement supplanté par l'hexachlorobenzène et les organo-mercuriques.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD

128909 - Imp. Réunies de Lyon - 9-1953
Dépôt légal nº 1155 ———— 3-1953